

Priorités et vision d'un candidat à la mairie de Prévost

Nicolas Michaud n.michaud@journaldescitoyens.ca

Le 6 juin dernier, autour d'un café aux Moulins La Fayette, Nicolas Toupin s'est prêté à l'exercice médiatique de répondre aux questions du Journal. Ce jeune Prévostois en a profité pour défendre sa candidature, promouvoir ses idées et positionner son parti comme nouvelle force politique en prévision des prochaines élections municipales.

Cette année, la campagne électorale à Prévost pourrait s'annoncer plus animée avec l'arrivée d'un nouveau candidat : Nicolas Toupin, le fondateur du Rassemblement prévostois. À 31 ans, lui et son équipe se présentent comme le visage du renouveau politique sur la scène municipale et comme la véritable alternative au parti du maire sortant.

«OK parfait! Go! On y va!»

Résident de Prévost depuis huit ans, ce jeune père de deux enfants explique que sa candidature n'est pas le fruit d'une décision impulsive, mais d'une réflexion sérieuse partagée avec sa famille depuis près d'un an. Ne trouvant pas d'équipe politique épousant sa vision ni d'opposition assez forte et structurée à Prévost, Nicolas Toupin a choisi de fonder sa propre formation politique pour brigner la mairie.

«On veut l'implication directe des citoyens!»

L'une des pierres angulaires de sa plateforme électorale est la création de comités consultatifs citoyens dans chaque district, composés de 5 à 7 résidents renouvelés périodiquement. À son avis, ces comités permettraient de faire remonter les préoccupations locales en vue d'assurer une communication fluide entre la population et leurs élus. Son slogan «La parole aux citoyens,

l'avenir entre vos mains» illustre d'ailleurs cette ambition.

Cette initiative viserait à améliorer la réactivité des décideurs et à anticiper les problèmes des citoyens en leur permettant de s'exprimer et d'être consultés «avant de venir chiâler au conseil»: un piètre spectacle selon le chef du Rassemblement prévostois pour qui la fonction première des séances du conseil municipal n'est pas d'être le théâtre d'un dialogue de sourds. Ainsi, cette décentralisation des consultations au-delà des séances officielles éviterait que ces séances soient le seul lieu d'expression des citoyens.

«On veut une ville à échelle humaine!»

Opposé fermement à une densification rapide qui menacerait le cadre de vie de Prévost, Nicolas Toupin plaide pour un développement urbain intelligent, fidèle aux espaces verts et à l'identité locale. Estimant la croissance démographique et immobilière comme inévitable pour ne pas hausser excessivement les taxes, il précise que cette croissance doit s'accompagner d'études d'impact et d'une planification minutieuse. «On n'a pas déménagé à Prévost pour faire une grosse densification, puis faire de gros projets résidentiels où tu rases toute la forêt et où tu fais pousser des maisons.

Non, ça n'a pas sa place!», martèle-t-il.

Si la protection des espaces verts reste une priorité, son équipe se montre prudente, préférant ne pas «s'avancer sur des projets ultraprécis, ce qui amènerait des promesses électorales qui pourraient ne pas fonctionner». Leur programme prévoit la modernisation des infrastructures en adoptant une approche équilibrée qui tient compte des limites environnementales et de la capacité d'accueil de la ville.

De plus, son parti s'engage à tout faire pour que la caserne de pompiers reste à Prévost, justifiant la sécurité des citoyens et la rapidité des interventions.

«Nous, on est des politiciens de centre!»

Relativement à l'augmentation des taxes depuis quelques années, jugée «catastrophique», le Rassemblement prévostois souhaite une gestion rigoureuse des finances municipales afin de limiter la hausse des taxes à l'inflation, et ce, sans compromettre la qualité des services ni appliquer l'austérité budgétaire. La nouvelle formation politique propose donc d'internaliser certains travaux et services municipaux en rationalisant des ressources et en renforçant le service d'urbanisme afin de réduire la dépendance de la Municipalité aux gros contrats délégués à des entreprises externes.

Cette stratégie viserait aussi à consolider la capacité d'intervention locale tout en réalisant des économies durables, même si l'investissement initial pourrait être coûteux.

Nicolas Toupin positionne ainsi son parti au centre du spectre politique, critiquant la gestion actuelle qu'il juge trop à gauche et responsable de l'augmentation des taxes.

«Donner de l'accès facile aux loisirs»

Conscient des difficultés socioéconomiques rencontrées par certaines familles, le candidat veut rendre les activités sportives, culturelles et récréatives plus accessibles physiquement et abordables financièrement pour tous, des jeunes aux aînés. Il dénonce la diminution récente des subventions dans certains sports, notamment le baseball, et promet un soutien accru aux infrastructures et aux programmes intergénérationnels.

«Moi, ce n'est pas un one-man-show que je veux faire, c'est un travail de groupe avec mon équipe»

Nicolas Toupin valorise le travail d'équipe et la diversité des profils qui composent sa formation politique, privilégiant une gouvernance collégiale basée sur le débat constructif et où les décisions sont prises à la majorité selon une ligne directrice commune. Il appelle les citoyens à le rejoindre, recherchant des collaborateurs et des sympathisants en mesure de débattre et de «faire avancer les idées afin de prendre la meilleure décision pour vrai».

«Il y a 14 000 habitants qui te font confiance»

Courtier immobilier chez Équipe NT, Nicolas Toupin reconnaît les enjeux éthiques que pourrait susciter son activité alors que les Municipalités ont compétence en



Nicolas Toupin, candidat à la mairie aux élections municipales à Prévost

Photo tirée de la page Facebook du Rassemblement prévostois

matière d'habitation¹. Cette dualité, entre sa personne publique et privée, pourrait déboucher sur une situation où ses intérêts personnels entreraient en conflit avec ceux de la collectivité qu'il devrait représenter.

Conformément aux règles déontologiques, l'aspirant maire s'engage à éviter toute situation de conflit d'intérêts (réels, potentiels ou apparents)^{2 et 3} et à s'abstenir de tout dossier où une partialité pourrait être suspectée. S'il est élu, ce dernier veillera à garantir la transparence et l'intégrité de ses nouvelles fonctions en séparant clairement ses responsabilités municipales de ses activités immobilières.

1. Gouvernement du Québec. 2025. Loi sur les compétences municipales, Recueil des lois et règlements du Québec (RLRQ), chapitre 47.1, article 4
2. Gouvernement du Québec. Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. 2023. «Fiche 4: L'éthique, la déontologie, les conflits d'intérêts, les actes répréhensibles et le lobbyisme au conseil municipal». Guide d'accueil et de référence pour les élus et les élus municipaux.
3. Gouvernement du Québec. Commission municipale du Québec. 2018. Guide des bonnes pratiques: le conflit d'intérêts.

Martin Nadon

Candidat à la préfecture de la MRC des Pays-d'en-Haut

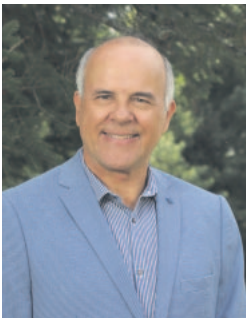
Michel Fortier

Le maire de Piedmont, Martin Nadon, annonce sa candidature à la préfecture de la MRC des Pays-d'en-Haut.

Il a été élu maire de Piedmont en 2022 et il travaille activement comme membre au sein de trois différents comités à la MRC, soit: la gestion des matières résiduelles, le développement économique et territorial, l'aménagement et le développement du territoire. Il se dit motivé par la défense de l'intérêt collectif.

Défis à venir et enjeux immédiats

Il croit que les principaux défis à la MRC pour les prochaines années seront la protection de notre territoire naturel exceptionnel et l'amélioration de l'offre en logements locatifs pour loger notre monde de façon plus convenable et à un coût le plus abordable possible.



Martin Nadon, maire de Piedmont

Monsieur Nadon se dit déterminé à contribuer au développement du milieu de vie unique de la MRC des Pays-d'en-Haut, et il a bien hâte d'aller à la rencontre des citoyens des dix municipalités de la MRC au cours des mois à venir afin de les écouter et de discuter avec eux des sujets qui les interpellent.

artzone
COIFFURE

Coiffure — Esthétique — Pédicure — Manucure
Pose d'ongles — Extensions capillaires

Bienvenue aux nouveaux résidents !

2645, Curé Labelle, suite 103, Prévost
450.224.5738

Vicky Lefebvre, prop.